



PRÉFECTURE DE LA RÉGION PICARDIE
PRÉFECTURE DE LA SOMME

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE



Le Service départemental de la Somme vous informe

Lettre d'information – 27 février 2007

LA SOLIDARITE

La solidarité : une mission fondamentale de l'ONAC

Depuis sa création en mars 1916, l'ONAC remplit une mission de solidarité auprès de ses ressortissants en difficulté. Cette mission consiste d'une part, en une écoute et une aide administrative et, d'autre part, dans l'attribution, sous conditions de ressources, d'aides financières exceptionnelles pour difficultés financières, pour participation aux frais d'obsèques ou frais médicaux exceptionnels et pour le maintien à domicile des ressortissants âgés. Après instruction et vérification des demandes par les services départementaux, les aides financières sont attribuées par la commission « Solidarité » du Conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation. En 2006, le service départemental de la Somme a accordé 172 subventions.

L'allocation différentielle pour les veuves d'anciens combattants

Les veuves d'anciens combattants sont ressortissantes de l'ONAC. Le gouvernement a décidé d'attribuer aux plus démunies d'entre elles une allocation spécifique de solidarité dont la gestion a été confiée aux services départementaux. Le but de cette mesure est d'assurer une allocation différentielle aux veuves d'anciens combattants âgées de plus de 60 ans et justifiant de ressources mensuelles inférieures à 550 €. Les modalités de mise en œuvre de cette mesure sont en cours d'élaboration.

Le maintien à domicile

L'ONAC s'est engagé à consacrer au moins 10 % de son budget d'action sociale au maintien à domicile de ses ressortissants âgés ou dépendants. Les services départementaux peuvent ainsi participer à toute action concourant à permettre à un ressortissant âgé ou dépendant d'améliorer ses conditions de vie et de maintien au sein de son habitation.

Ces participations peuvent être ponctuelles ou régulières. Elles peuvent consister en une participation aux frais d'aménagement du logement en fonction du vieillissement ou du handicap ou en participations régulières aux frais de prestation de service relatives à l'état de santé ou de dépendance (aide ménagère), à sa sécurité (télésurveillance), son alimentation (portage de repas) ou à une situation d'isolement ou de mobilité réduite.

Les demandes de participation sont examinées par les services départementaux et soumises à la délibération de la commission « Solidarité » du Conseil départemental.

LA MEMOIRE

Semaine de sensibilisation à la guerre d'Indochine.

Organisée par le Trinôme académique et le CIDAN(CIVisme, Défense Armée, Nation) et soutenue par le service départemental de l'ONAC, elle s'est déroulée du 28 au 30 novembre 2006, dans les locaux du lycée Edouard Gand d'Amiens. Durant trois jours, plusieurs classes des trois lycées de la cité scolaire ont visité l'exposition sur la présence française en Indochine, guidées par l'auteur de l'exposition, M. Michel CHANU, ancien combattant d'Indochine. Précédé par une conférence de Mme Catherine de CATHEU, professeur d'histoire-géographie au lycée Louis Thuillier, qui a présenté la guerre d'Indochine dans son contexte historique et géopolitique, le témoignage de Mme Geneviève de GALARD, convoyeuse de l'air et infirmière à Dien Bien Phu, a constitué le moment fort de cette action.

Le collège de Longpré-les-Corps-Saints lauréat national du concours de la résistance et de la déportation.

Mercredi 7 février 2007, quatre anciens élèves de troisième du collège des Cygnes de Longpré-les-Corps-Saints (Florent, Pauline, Marie et Thiéphaine) ont reçu un prix national au Concours national de la résistance et de la déportation 2005-2006. Ils ont été récompensés pour leur dossier sur « Résistance et monde rural ».

La cérémonie de remise des prix a eu lieu à Paris, à l'Institut national des Invalides, en présence de M. Gilles de ROBIEN, ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de M. Hamlaoui MEKACHERA, ministre délégué aux Anciens combattants et de M. Pierre SUDREAU, président de la Fondation de la résistance, ancien ministre.

Les lauréats ont séjourné à Paris deux jours durant lesquels ils ont été reçus par M. Pierre MESSMER, président de la Fondation de la France Libre, ancien ministre. Ils ont également visité les Invalides et le musée de l'ordre de la Libération.



Le service départemental visible sur le web.

A l'heure de l'Internet et du tout numérique, le service départemental a décidé de se doter d'un site pour communiquer sur ses actions et de mettre à disposition des enseignants et des anciens combattants des ressources concernant la mémoire et la solidarité. Vous pouvez dès maintenant naviguer sur le site :

www.somme.pref.gouv.fr/onac

ONAC
Office National des Anciens Combattants de la Somme

Mémoire et solidarité

Lundi 26 Février 2007
Présentation de l'Onac

- Nos missions
- Service départemental 80
- Manifestations
- Le Bleu de France
- Téléchargement
- Liens Internet
- Contact

Renseignements pratiques :
Nos services sont ouverts au public :
Du lundi au jeudi, de 09h-12h et 13h30-16h00
Pour le service social, madame ALBINE
assure une permanence le mercredi et reçoit
sur rendez-vous les autres jours.

ONAC, Service départemental de la Somme,
Cité administrative, 56 rue Jules Berni,
80040 AMIENS cedex 1

Tel. : 03.22.71.67.00 – Fax : 03.22.71.67.04
sd80@onacv.fr

Concours «Les petits artistes de la mémoire».

Dans le cadre de la transmission de la mémoire aux jeunes générations, l'ONAC a lancé un concours national intitulé « les petits artistes de la mémoire ».



A travers un travail de recherche et de réflexion sur la Première guerre mondiale, les élèves de CM1 CM2 devront retracer le parcours d'un poilu tombé au champs d'honneur.

Une classe de chaque département réalisera un carnet de dessins et de textes qui fera revivre l'histoire de ce soldat.

La classe primaire de Quivières représentera la Somme pour ce concours. Le poilu choisi est le capitaine Georges

VIGNON du 73^e régiment d'infanterie qui a combattu à Combles.

Pour les guider dans leur démarche, le service départemental a présenté une exposition sur la Grande guerre à la mairie de Croix-moligneaux le 20 février 2007. Les élèves visiteront également le circuit du souvenir le jeudi 15 mars.

Grâce à ce concours, ces jeunes passeurs de mémoire n'oublieront pas les sacrifices de ces combattants.



2008: Le 90^e anniversaire des batailles de Picardie et de l'Armistice

La mobilisation a été forte, dans le département, autour des commémorations du 90^e anniversaire des batailles de la Somme. 2008 sera aussi une année importante pour la mémoire non seulement parce qu'elle marquera, 90 ans après, la fin de la Grande Guerre mais aussi parce qu'elle permettra d'évoquer les durs combats qui l'ont précédée.

Si vous avez des projets sur ce thème, vous pouvez vous rapprocher du délégué à la mémoire combattante du service départemental.

La campagne 2007 du Bleuet de France.

Bénéficiant d'une campagne médiatique sans précédent, de l'attribution du label "Campagne d'Intérêt général" et du 90^e anniversaire de l'ONAC, la collecte du Bleuet de France a connu, en 2006, des résultats exceptionnels. Exceptionnelle aussi était la mobilisation, partout en France, de milliers de donateurs et de collecteurs. Par leur action, ils ont permis une nouvelle fois à l'Oeuvre Nationale du Bleuet de France de dépasser le million d'euros de résultats avec 1 215 484 € collectés.

En 2006, l'Oeuvre Nationale du Bleuet de France est venue en aide à 42 527 personnes, anciens combattants et victimes de guerre en difficulté. Elle a également financé 393 manifestations de mémoire, rencontres intergénérationnelles, expositions.

Dans la Somme, les journées des 7 et 8 mai et des 10 et 11 novembre ont permis de récolter 13 000 € dans 250 communes.



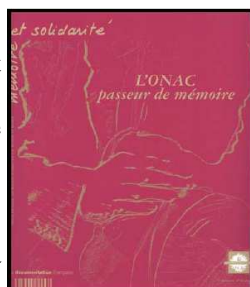
le Bleuet de France

Nous faisons appel aux plus jeunes, aux associations de jeunesse pour qu'ils deviennent, eux aussi, collecteurs et, qu'ainsi, le bleuet reste symbole d'espoir.

Les collectivités locales contribuent à l'action de solidarité et de mémoire

L'ONAC, passeur de mémoire, dans les collèges de la Somme

Le Conseil général de la Somme va prochainement doter l'ensemble des CDI (centres d'information et de documentation) des collèges du département du livre réalisé par l'ONAC à l'occasion du 90^e anniversaire de sa création.



Le mobilier urbain d'Amiens aux couleurs du Bleu et de France

En 2007, la municipalité d'Amiens mettra gracieusement 35 panneaux publicitaires à la disposition de l'œuvre nationale du Bleu et de France au début du mois de mai.



Les porte-drapeaux à l'honneur

Afin de promouvoir la présence de drapeaux aux commémorations officielles et aux cérémonies associatives, un diplôme d'honneur de porte-drapeau peut être attribué aux porte-drapeaux en fonction de la durée de leurs services.

Les candidatures peuvent être présentées par des communes ou des associations œuvrant pour la sauvegarde du lien entre le monde combattant et la Nation telles que associations d'anciens combattants et victimes de guerre, associations de titulaires de distinctions honorifiques françaises, associations de mémoire combattante, associations d'anciens militaires, réservistes ou retraités, mais aussi les associations de sapeurs-pompiers, de policiers ou les associations participant à la protection civile (sauveteurs, secouristes, hospitaliers, Croix Rouge). La durée des services est attestée par le maire ou le président d'association. Le candidat doit présenter toutes les conditions d'honorabilité et de tenue requises. Le service instructeur peut, le cas échéant, demander une enquête de moralité auprès des services de la Préfecture. De même, un porte-drapeau peut être déchu en cas de manquement.

En 2006, le service départemental a attribué 154 diplômes de porte-drapeau dont 49 pour trois ans de services, 53 pour dix ans, 22 pour vingt ans et 30 pour trente ans.



Pour encourager les jeunes à porter le drapeau, l'ONAC invite, depuis trois ans, un jeune porte-drapeau de chaque région aux cérémonies officielles du 14 juillet (défilé, visite d'un musée, ravivage de la flamme). Mademoiselle Julie BAILLY, porte-drapeau du Souvenir Français du canton de Combles, a représenté la Picardie en 2006.

ONAC, Service départemental de la Somme,
Cité administrative,
56 rue Jules Barni, 80040 AMIENS cedex 1
TEL : 03.22.71.67.00 – FAX : 03.22.71.67.04
COURRIEL : sd80@onacvg.fr
www.somme.gouv.fr/onac

Nos services sont ouverts au public :
Du lundi au jeudi, 8h30-12 h et 13h30-16h30
Pour le service social, Madame ALBINI
assure une permanence le mercredi et reçoit
sur rendez-vous les autres jours.